

**Gilberte BEYNET**

**293, cours de la République**

**84120. PERTUIS**

Pertuis, le 20 juillet 2021

**Monsieur Jean de Meslon**

**Président**

**Aéro-club CADARACHE-PROVENCE**

**83560. Vinon sur Verdon**

Monsieur le Président,

En feuilletant des documents sur l'aérodrome de Vinon, je relie l'histoire de votre aéro-club, et plus particulièrement, la rubrique « Les anciens présidents nous racontent ».

Si la relecture de ces lignes m'a remémoré quelques bons souvenirs, j'ai retrouvé, page 7, paragraphe 5, une petite erreur, qu'il me semblerait utile que vous rectifiez (mon mari ne rentrait pas du Gabon quand il a créé l'aérodrome, mais de Conakri en Guinée) Si cette inexactitude ne devrait pas bouleverser l'histoire de la plateforme, elle pourrait induire de l'incompréhension de la part de lecteur qui auraient pu lire le livre écrit par mon mari qui relate la création de l'aérodrome, telle qu'il l'a vécue (Vinon, l'aventure d'un aérodrome), même si, par principe, on serait en droit de penser que la référence exacte reste celle de l'auteur du livre

D'autre part, à la lecture de ce paragraphe, j'apprécierai que vous supprimiez l'épisode relatant les « travaux de ravaudeur de chaussettes », qui n'ajoute pas grand-chose au débat. Il me semble que l'on pourrait mettre un point après « pauvrement » qui donne le ton recherché par le rédacteur, et qui explique parfaitement votre prise en compte de la situation de cet homme qui n'a pas hésité à investir ses économies personnelles pour créer cet aérodrome pour que des milliers d'autres « mordus d'aviation » viennent « s'éclater » à leur tour.

Je vous remercie par avance de l'attention apportée à ma correspondance.

